

« Il est passé par ici, il repassera par là »

Quelques remarques sur la fonction anaphorique

Pierre Lebleu
France

Dans les deux paragraphes que nous avons choisis, la romancière Paulé Constant dresse le portrait psychologique du Juge Bonenfant, l'une des personnalités en poste à Ouregano, cercle administratif d'Afrique Noire à la fin de l'ère coloniale.

- 1 « Il trouvait prodigieusement drôle que la viande pourrisse dans les réfrigérateurs du Paradis Terrestre, que les poteaux allongent de vraies branches après une bonne pluie, que les crapauds-poissons du fleuve y aillent de leur décharge d'électricité, que les herbes empoisonnent, que les serpents venimeux se confondent de façon étonnante avec le petit 'as de feuilles mortes, Perfection des fournis qui vous récurèrent un bonhomme dans la nuit, blanchi le type, passez-moi le jeu de mots. La puce-chique qui vous pourrit le pied, les vers qui courent sous la peau, il est passé par ici, il repassera par là. L'exotisme, il y en avait à Ouregano, à en revendre même. Pour survivre, il fallait le combattre pouce à pouce et soulever le drap, le soir, pour voir s'il n'était pas lové au fond du lit... Ce qu'il en disait, c'était pour les autres, les cocus de l'exotisme comme Refons et consorts, parce que lui, il faisait bon ménage. Le vampire remplaçait avantageusement le groupe électrogène et le Juge disait ne pouvoir s'endormir avant que la bestiole ne vint rôder autour de la moustiquaire en agitant lentement ses grandes ailes.
- 20 Ce qui était au fond irremplaçable en Afrique, à Ouregano en particulier, c'étaient les Nègres. Ça valait le déplacement, le séjour et la prolongation, il le garantissait. Il valait mieux les voir qu'en entendre parler, cela dépassait tout. A crever de rire du matin au soir. Ah ! les cons, les sales cons. Ils étaient là avec leurs mines, leurs manières, leurs trucs, qui croyaient-ils tromper ? Il y en avait qui s'amaient sûrs d'eux, et qu'il était pas coupable, et qu'il avait pas volé, et qu'il avait pas tué. Et ça voulait discuter et ça parlait de preuve, et ça faisait les importants. On leur donnait un doigt, ils vous soufflaient la main. Pas avec moi l'amé, holà ! holà ! Que l'on se bloque la réplique. Le Juge connaît tout, il sait que tu vas dire maintenant : Y a pas à manger, y a pas le médicament. Voilà, alors tu

ne le dis pas, je le dis pour toi, cela va plus vite. Qu'est-ce que tu inventes encore ? Rien. Ça te la coupe. Au gnouf. Tous pourris jusqu'à la moelle. Bonenfant suçait l'os de cette moelle-là. » (Ouregano, pp. 66 et 67 Editions Gallimard, 1980)

Un texte comme celui-ci est avant tout une page arrachée au beau milieu du réseau narratif que forme l'ensemble d'un roman. On y retrouve, comme sur un fragment de carte routière, une pléiade d'indications de toutes natures indissociables de l'environnement dont elles sont extraites : des noms propres bien sûr, mais aussi tout un lexique propre à l'univers romanesque concerné, des protagonistes ayant chacun leurs traits stylistiques, leur langage. C'est dans ce système plus ou moins élaboré que le lecteur se forge un jeu de repères facilitant la compréhension globale du roman.

En isolant deux paragraphes, nous prenons le parti d'une lecture cartographique à plus petite échelle : les grandes artères du roman échappent temporairement à l'analyse pour laisser apparaître un réseau plus fin mais tout aussi complexe de relations linguistiques, dont dépend étroitement l'intelligibilité du texte.

(21.22) « Ça valait le déplacement, le séjour et la prolongation, il le garantissait. ».

n'est compréhensible que parce que le lecteur tient en mémoire un magasin d'informations lui permettant d'identifier « Ça » comme un rappel de « les Nègres », « il » comme représentant le Juge Bonenfant, et « le » comme la reprise de l'énoncé entier « Ça valait le déplacement, le séjour et la prolongation ». Nous touchons ici aux phénomènes de l'anaphore et de la coréférence.

« Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours » (O. Ducrot et T. Todorov, 1972). Le terme de discours doit être entendu ici au sens large : on imagine facilement que la portée de l'anaphore par un pronom personnel, par exemple, est limitée dans l'espace de l'écriture et le temps de la lecture. Un énoncé commençant par « il » renvoie nécessairement à un terme de l'énoncé précédent ; s'il renvoie également à un personnage nommé trois pages plus tôt, c'est qu'une suite de *relais pronominaux* (séquence de termes anaphoriques se référant au même élément de départ) a assuré la permanence de ce personnage en tant que thème du discours.

L'anaphore occupe une place privilégiée dans la Grammaire du Texte en ce qu'elle est, par essence, *transphrastique* et dépasse fréquemment les limites d'un seul énoncé pour se placer au niveau des liens entre les divers énoncés d'une chaîne textuelle. Nous pouvons l'envisager sous trois angles différents, correspondant à trois fonctions anaphoriques complémentaires :

- l'économie linguistique,
- la surenchère sémantique,
- la cohésion thématique.

Économie linguistique

Les grammairiens de Port-Royal considéraient que l'anaphore était dictée par « un souci d'élégance », à seule fin d'éviter toute répétition disgracieuse au sein du discours. Une vue simpliste mais qui repose sur un fond de vérité inébranlable :

(10.11) « *L'exotisme, il y en avait à Ouregano, à en revendre même.* »

est un énoncé non seulement plus heureux stylistiquement mais surtout plus attestable que :

« *L'exotisme, il y avait de l'exotisme à Ouregano, à revendre de l'exotisme même.* »

L'anaphore est en effet un instrument de concision linguistique. L'antécédent d'un terme anaphorique (c'est-à-dire ce à quoi il se réfère dans le contexte) ne connaît aucune limite :

(13.14) « *Ce qu'il en disait, c'était pour les autres...* » « *c'* » est la reprise de la proposition « *Ce qu'il en disait* », elle-même relais anaphorique marqué par « *ce qu'* » du paragraphe entier qui nous présente, en discours indirect libre, les vues du Juge Bonenfant sur la vie coloniale. Il n'est pas impensable que l'ensemble d'un roman soit repris anaphoriquement par un ultime énoncé du type : « *Voilà tout ce que nous savons de l'histoire d'Ouregano...* »

Surenchère sémantique

Si l'anaphore ne servait qu'à épurer de leurs lourdeurs répétitives nos énoncés, nous négligerions d'une part bon nombre de procédés anaphoriques tendant non pas à la concision mais à l'extension, et d'autre part la *surenchère sémantique* dont elle est le support privilégié.

(14.15) « ... *c'était pour les autres* (1), *les cocus de l'exotisme* (2) *comme Refons et consorts...* »

On peut porter sur cet exemple deux regards différents : soit l'on considère 1 comme un segment *cataphorique*, c'est-à-dire suivi et non pas précédé de son antécédent, soit l'on considère 2 comme la reprise proprement anaphorique de 1, qui non seulement permet l'identification de son antécédent mais en complète considérablement l'interprétation. L'anaphore est alors au service de la qualification, au sens grammatical du terme : en reprenant l'antécédent, elle le qualifie et procède à la mise en place progressive du tissu sémantique complexe dont il est drapé.

« *Le vampire* » (15) est repris plus avant par « *la bestiole* ». Notons en premier lieu que l'article défini a dans ces deux groupes nominaux des valeurs distinctes : « *le* » renvoie à toutes les réalisations du concept de vampire, l'une des réalités propres à l'univers d'Ouregano ; il est donc justifié par un implicite cognitif, du non-dit mais qui fait partie intégrante du microcosme dans lequel se déroule l'action romanesque. En revanche, « *la* » renvoie à « *le vampire* » et peut être considéré comme une marque anaphorique à part entière. La détermination, par l'article défini, est ainsi étroitement liée à l'anaphore.

Par ailleurs, la reprise de « *vampire* » par « *bestiole* » est l'indice d'une modification du point de vue narratif. Ce qui pourrait sembler un simple changement de niveau de langue signale en effet le passage du point de vue du narrateur principal à une focalisation sur le mode de pensée et le « langage » du protagoniste. Le discours indirect libre se fait ainsi plus pénétrant, le temps d'un mot, dans une phrase dont le profil stylistique, avec notamment le recours à l'imparfait du subjonctif, dépareille sensiblement le reste du paragraphe.

On rencontre parfois le cas de figure inverse, lorsque l'anaphore confirme au contraire un point de vue narratif en jouant cette fois sur une homogénéité du niveau de langue : c'est le cas aux lignes 7-8 où « *un bonhomme* » est repris par « *le type* ».

Comme chacun sait, bon nombre de monèmes anaphoriques, et notamment la classe des pronoms, sont sensibles à des phénomènes d'*accord* en genre ou en nombre : leur morphologie varie en fonction de leur antécédent autant que de leur fonction grammaticale. Or ces règles sont peu flexibles, et toute entorse à ce

l'écrivain se marque précisément, en termes linguistiques, par la prolifération de ces échos ou relais anaphoriques dont dépend la rémanence du thème. Une telle obsession traduit ici le comportement charognard du juge colonial, plus sensible à la compagnie du vampire qu'à la misère des populations indigènes. Cerné par un univers naturel où tout être vivant semble rechercher et catalyser la décomposition de l'homme blanc, le Juge nous est dépeint comme vivant sa situation coloniale dans un rapport de forces anthropologique.

Cette récurrence de traits sémantiques voisins organise donc, au sein du texte, des chaînes cohésives (le terme de « cohesive chains » est utilisé par Halliday et Hasan, 1976) plus ou moins faciles à déchiffrer selon le degré d'explicité que l'écrivain a voulu leur attribuer ; dans un texte poétique, ces chaînes revêtent fréquemment un caractère cryptique et dilué.

La cohésion thématique d'un texte peut aussi être assurée par un autre procédé anaphorique, considéré comme un trait linguistique particulièrement fréquent dans la langue parlée. En voici quelques illustrations :

- (1.10) *L'exotisme, il y en avait à Ouregano...*
 (1.14) *Ce qu'il en disait, c'était pour les autres...*
 (1.15) *lui, il faisait bon ménage...*
 (1.20) *Ce qui était au fond irremplaçable en Afrique, à Ouregano en particulier, c'étaient les Nègres.*

Dans chacun de ces exemples, le narrateur met en tête le thème de l'énoncé (on oppose communément thème et rhème d'un énoncé, c'est-à-dire ce dont on parle et ce qu'on en dit, ou encore élément connu et information ancienne), suivi, en apposition, d'une reprise généralement pronominale. Il s'agit là du principe de *thématisation* par lequel l'énonciateur/narrateur ponctue les articulations de son discours. Parmi les indices linguistiques les plus fréquents de l'opération de thématisation, on peut citer l'ensemble des formules introductrices du type : « pour ce qui est de... », « quant à... », « en ce qui concerne... ». Par ce biais, l'énonciateur signale le passage d'un thème à un autre. Certains de ces thèmes sont à la fois anaphoriques et cataphoriques : rien, du reste, n'empêche un pronom, par nature anaphorique, d'être aussi l'antécédent d'un segment anaphorique subséquent. « Lui » (1.15) est, à ce titre, un relai anaphorique qui renvoie, en amont et par plusieurs autres pronoms, à Bonenfant nommé en début de chapitre, et en aval, par la thématisation, au « il » auquel il est apposé. Si la thématisation est un principe apparemment interne à l'énoncé, c'est aussi, on le voit, un procédé transphrastique dont dépend en partie la cohésion textuelle.

A la ligne 20, P. Constant nous fournit une bonne illustration des effets littéraires que permet la thématisation, par une disproportion entre un thème/tremplin et un rhème bref et incisif (« les Nègres »), mis en relief

par cette chute abrupte. Cette présentation différée, qui attire nécessairement l'attention du lecteur, est d'autant plus importante que ce rhème initial devient à son tour le thème maintes fois anaphorisé du paragraphe entier où s'opère une « progression à thème éclaté » (cf. J. Cortès, 1984).

Au répertoire des marques linguistiques les plus liées à l'anaphore, il convient de faire une place toute particulière à QU- (surtout sous les réalisations qu', qui et que), qui en français tout comme en latin semble indissociable de la fonction pronominale. On pense immédiatement au pronom interrogatif :

(1.25) « ...qui croyaient-ils tromper ? »

et au pronom relatif :

(1.7) « Perfection des fourmis qui vous récurent un bonhomme dans la nuit... »

Qu'un monème grammatical se retrouve dans deux environnements syntaxiques n'a rien d'original ; un même lexème peut avoir plusieurs sens, un même mot grammatical peut avoir plusieurs fonctions. En revanche, si l'on s'interroge sur ce que ces deux occurrences de « qui » ont en commun, on s'aperçoit que c'est leur potentiel anaphorique — ou pour être plus précis, la valeur cataphorique du pronom interrogatif et proprement anaphorique du pronom relatif.

De plus, ce sont dans les deux cas des *connecteurs* à la fois syntaxiques et sémantiques qui servent la dynamique du récit : « qui » *interrogatif* amorce, par cataphore, une relation de correspondance dont le second terme peut demeurer, comme ici, implicite ; « qui » *relatif*, pour sa part, connecte deux énoncés partageant un même segment, en lui attribuant deux fonctions différentes. Le pronom relatif fonctionne en quelque sorte comme un multiplicateur de fonction syntaxique : ce relai anaphorique, par lequel un même syntagme peut être sujet et complément au sein d'une même phrase, est donc bien un facteur de cohésion textuelle.

Si QU- nous semble être à la fois un connecteur et un indice anaphorique, c'est peut-être parce que le type de connection dont nous parlons et l'opération même d'anaphore sont liées. Dans la première phrase du texte :

(1.1 à 7) « Il trouvait prodigieusement drôle que la viande pourrisse dans les réfrigérateurs du Paradis Terrestre, que les poteaux allongent de vraies branches après une bonne pluie... avec le petit tas de feuilles mortes ».

on note une séquence de cinq complétives introduites par la même conjonction « que ». Or, dans cet emploi non-pronominal, « que » sert non seulement de connecteur syntaxique entre la principale et les diverses subordonnées, mais aussi d'indice de reprise de cette proposition principale. « Que » évite ainsi une répétition tout en privilégiant l'intelligibilité du texte :

code morphologique est porteuse de signification. Par la multiplication des reprises de « les Nègres », au second paragraphe, par « ça », l'écrivain nous offre l'indice linguistique des sentiments racistes du personnage décrit et ce, aussi sinon plus efficacement que par le choix lexical de « Nègres », terme tristement marqué sur le plan idéologique. L'usage de « en » (au lieu de « d'eux »), à la ligne 23, malgré son apparente discrétion, relève de la même intention sémantique.

L'homme apparaît ainsi à travers son jeu pronominal. Le Juge en use sans ménagements dans ce deuxième paragraphe : les « Nègres » sont en premier lieu traités sur le mode collectif (« ils », « leur ») ou dépersonnalisés (« ça »). Puis le Juge revêt son manteau d'autorité judiciaire pour s'adresser à l'accusé, symbole de toute une race, à la troisième personne, sous une forme dite au passage « impersonnelle » (« *Que l'on se bloque la réplique* », 30.31), pour dévier soudain vers un simulacre de dialogue où il endosse à son tour la troisième personne et tutoie son interlocuteur (« *Le Juge connaît tout, il sait ce que tu vas dire* », 31.32). Le dialogue se définit, en règle générale, par un échange entre la première et la deuxième personne, une interrelation énonciative du je et du tu/vous : qu'une de ces données soit faussée et le débat devient un discours politique, le procès une parodie de Justice... Vers la fin du paragraphe, le collectif est réinstauré (« *Tous pourris jusqu'à la moelle* », 34.35) pour sceller, jusqu'au procès suivant, l'ensemble de la communauté noire dans l'anonymat, l'inhumanité et le mépris colonial.

La pronominalisation, nous l'avons suggéré, est une opération linguistique qui ne devient flexible que lorsque des effets de sens particulièrement intéressants sont en jeu :

(1.9) « *La puce-chique qui vous pourrit le pied, les vers qui courent sous la peau, il est passé par ici, il repassera par là.* »

L'anaphore s'accompagne, dans cet exemple, d'une singularisation des éléments auxquels se réfère l'antécédent pluriel, afin de mieux coïncider avec le vers (avec ou sans jeu de mots ?) de la chanson populaire « Il court, il court, le furet... ». C'est en grande partie sur l'exactitude et la pertinence de cette citation, dans un contexte aussi incongru, que repose l'ironie mordante de la phrase.

Notons, dans un même esprit, le passage déjà partiellement cité :

(1.10) « *L'exotisme, il y en avait à Ouregano, à en revendre même. Pour survivre, il fallait le combattre pouce à pouce et soulever le drap, le soir, pour voir s'il n'était pas levé au fond du lit...* »

L'anaphorisation de « l'exotisme » par « il », pronom sujet, et « le », pronom complément, ne va pas à l'encontre des règles d'accord ; cependant, par la

nature des contextes dans lesquels ces pronoms sont insérés, la coréférence s'est complexifiée. De toute évidence, un antécédent implicite est venu s'insinuer dans la relation coréférentielle entre pronoms et antécédent exprimé. Un serpent est ainsi venu se glisser dans le tissu anaphorique du discours en créant ce qu'on pourrait appeler une « métonymie inversée » : ce n'est plus un objet qui désigne un concept, mais un concept qui devient, par l'anaphore, la redoutable réalité que ce concept recouvre aux yeux du narrateur. La présence de ce tiers-élément référentiel entre anaphore et antécédent est une illustration fréquente de la surenchère sémantique, et ce, notamment en poésie.

Cohésion thématique

L'anaphore est également un instrument au service de la *cohésion thématique* d'un texte. Sans l'appareil omniprésent des marques de coréférence, un texte serait inintelligible ; la dynamique du discours, l'élaboration mesurée et tortueuse de sa signification seraient inexistantes. Un texte n'est pas un chapelet d'énoncés isolables, indépendants, en « autarcie » référentielle ; l'investigation textuelle ne peut donc se limiter aux frontières de l'énoncé et se démarquer ainsi résolument d'une grammaire de la phrase qui ne se fonde que sur une analyse de structures souvent hors-contexte, presque toujours hors-texte.

La cohésion thématique est ce qui donne au texte son homogénéité, son déroulement logique ; c'est par elle que le lecteur interprète sans interférences fâcheuses chaque nouveau segment et qu'il rétablit notamment les correspondances entre anaphores et antécédents. Mais il convient de souligner que ces correspondances ne sont pas non plus des liens autonomes et qu'elles s'inscrivent dans des réseaux plus larges d'échos sémantiques. A ce sujet, nous avons introduit précédemment le concept de *relais anaphorique* par lequel l'écrivain (ou le sujet parlant) assure la permanence d'un élément en position thématique.

C'est dans cette perspective que peut s'analyser, dans le texte de Paule Constant, la récurrence obsessionnelle de l'anthropophagie et de la putréfaction, souvent intimement liées : la viande pourrit dans les réfrigérateurs, les fourmis « *récurent un bonhomme dans la nuit* », la puce-chique « *vous pourrit le pied* », les vers « *courent sous la peau* », et le vampire est le gardien des rêves nocturnes ; quant aux « Nègres », « *tous pourris jusqu'à la moelle* », « *on leur donnait le doigt, ils vous bouffaient la main* », et le Juge « *suçait l'os de cette moelle-là* ». Nous avons là un échantillonnage de remarques descriptives parfois réalistes, mais le plus souvent imagées ; or l'effort métaphorique de

nous voilà bien proches des critères définitoires de la fonction anaphorique.

Prenons ce dernier exemple où l'on retrouve une structure fréquente à l'oral :

(1.26) « Il y en avait qui s'amenèrent sûrs d'eux, et qu'il était pas coupable, et qu'il avait pas volé, et qu'il avait pas tué ».

« Qu' » peut ici être interprété comme une conjonction de subordination introduisant des complétives dont la proposition principale commune est implicite (du type : « l'un d'entre eux disait... »). Mais c'est aussi et surtout la marque d'une reprise, l'indice grâce auquel l'énonciateur signale qu'il rappelle des propos tenus par certains accusés noirs. QU- apparaît bien comme la marque d'une reprise textuelle qui nous oblige à élargir le champ de l'anaphore aux nombreux phénomènes de rappels et de discours imbriqués propres aux modes narratifs complexes dont l'écriture de Paule Constant nous semble être une bonne illustration : à ce propos, on aura remarqué dans ces deux paragraphes un bel exemple de modes narratifs gigognes imbriquant à plusieurs degrés style indirect libre, style indirect et style direct libre.

De ces remarques sur l'anaphore on voudra bien retenir deux principes essentiels :

— L'anaphore n'est certainement pas un phénomène essentiellement syntaxique comme l'ont cru certains générativistes, ni de nature strictement sémantique, comme l'ont défendu Martinet et Tesnière ; il s'agit d'une opération linguistique qui, sous des formes syntaxiques très diverses, permet un éventail d'effets sémantiques dont nous avons voulu suggérer la variété.

— Si l'on considère l'ensemble des relations anaphoriques au sein d'un texte, elles apparaissent plus rarement à l'intérieur d'une même phrase qu'à l'échelle transphrastique. A ce titre, l'analyse de l'anaphore s'inscrit tout particulièrement dans une perspective sémio-systémique de l'investigation textuelle, par une mise en lumière des liens coréférentiels qui sous-tendent le texte.

La lecture ou l'écoute requièrent une interprétation constante de ces échos anaphoriques, dont la trame complexe peut également, on le sait, engendrer des énigmes. Mais la compréhension, comme l'a fort justement décrite A. Culioli, n'est-elle pas « un cas particulier de malentendu »...

Pierre Lebleu

